Hauts-de-Seine : le “prophète” d’origine congolaise d’une église évangélique accusé de viols et agressions sexuelles sur plusieurs fidèles

13/05/2022 à 9h40



Quatre femmes, dont une mineure au moments des faits, ont déposé plainte contre le chef spirituel de l’Église “Nuit de Dieu”. Les agressions se seraient produites entre 2016 et 2018.

Prétendant les “délivrer” d’esprits maléfiques, il aurait en fait abusé sexuellement de ses ouailles. Ce vendredi 13 mai s’ouvre, devant la cour d’assises des mineurs de Hauts-de-Seine, le procès du pasteur d’une église évangélique du département, accusé de “viols et agression sexuelles

aggravées” sur plusieurs de ses fidèles.

Selon Le Parisien, quatre victimes présumées, des femmes âgées de 21 à 60 ans, ont déposé plainte contre cet homme considéré comme le “prophète” de l’Église “Nuit de Dieu”, implantée à Villeneuve-la-Garenne. Se présentant comme un “gourou” ou un “guérisseur”, celui-ci aurait commis les faits qui lui sont reprochés entre 2016 et 2018, à l’occasion de séances de “délivrance” et d'”opérations spirituelles”, organisées dans son bureau ou à son domicile de Villepinte (Seine-Saint-Denis). Affirmant aujourd’hui avoir 22 ans, il était donc mineur au moment des faits.

Des abus sexuels commis au cours de rituels religieux

L’une des plaignantes, âgée de 17 ans à l’époque et dont le témoignage est relayé par le quotidien francilien, affirme qu’au cours de plusieurs de ces séances, le pasteur lui aurait demandé de se déshabiller et de s’allonger. Il lui aurait ensuite “caressé la poitrine, puis se serait allongé sur elle, tout en se frottant contre elle et mimant un acte sexuel”.

Une autre victime présumée accuse le chef spirituel de lui avoir “collé son sexe en érection contre ses fesses, en lui caressant les seins, le dos et le ventre” et une troisième de lui avoir “massé le ventre, avant de la violer avec un doigt”, à chaque fois dans le cadre de ces prétendus rituels religieux et après leur avoir préalablement demandé de se dévêtir.

(…) Le quotidien régional indique que ce dernier, d’origine congolaise et arrivé en France en 2015, exerçait “une emprise certaine” sur ses fidèles, qui devaient par ailleurs payer “chaque mois une lourde dîme, s’élevant au dixième de leurs revenus”.

(…) Yahoo News

(Merci à *Blaireau Bondissant*)